



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Rectorat**

**Délégation  
académique  
aux relations  
européennes,  
internationales  
et à la coopération**

Référence  
2007/2008  
Dossier suivi par  
Esra Noris  
Téléphone  
03 81 65 74 05  
Fax  
03 81 65 74 07  
Mél.  
esra.noris  
@ac-besancon.fr

**10 Rue de la  
Convention  
25030 Besançon  
cedex**

Monsieur Gilbert Michard  
Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Allemand Technique  
Mission Interacadémique

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Mesdames et Messieurs les Directeurs

Besançon, le 8 octobre 2010

### **Objet : Création du Challenge du Meilleur Apprenti/Stagiaire Franco-Allemand**

Depuis la signature du traité de l'Élysée le 22 janvier 1963, la culture, la jeunesse et la formation constituent les axes majeurs de la coopération entre la France et l'Allemagne.

Dans le cadre de nouvelles perspectives de coopération en formation professionnelle et technologique entre la France et l'Allemagne, différents acteurs éducatifs et professionnels issus des régions allemandes et françaises développent ensemble des stratégies pédagogiques et des outils adaptés aux besoins du marché européen de l'emploi.

Dans ce contexte, une convention cadre de partenariat en vue de la mise en place d'une Plateforme Franco-Allemande pour la Formation Professionnelle, a été signée le 11 mars 2009 entre le Rectorat de l'Académie de Besançon, la Région Franche-Comté, le GIP Formation Continue et Insertion Professionnelle, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, le MEDEF de Franche-Comté, la CGPME Franche-Comté, la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie. Ce dispositif bénéficie d'un soutien financier de la Fondation Bosch, ainsi que des programmes d'aide à la mobilité du Conseil régional de Franche-Comté, du SFA et de l'Ofaj.

Dans la perspective de valoriser cette initiative dans ce secteur, l'appel à candidature relatif au challenge du meilleur apprenti/stagiaire franco-allemand, créé durant l'année scolaire 2009-2010 dans le but de promouvoir la mobilité des jeunes ayant effectué un stage ou un apprentissage d'une durée minimale de 3 semaines dans un pays germanophone, est reconduit pour la deuxième année consécutive.

A cet effet, dans l'éventualité où votre établissement souhaiterait s'inscrire dans ce dispositif, je vous serais reconnaissant de bien vouloir envoyer **pour le 30 mars prochain** les rapports de stage des apprentis et élèves de CAP, BEP, BAC PRO, BAC Technologique et DMA, des étudiants (BTS, écoles de commerce, ingénieurs...) effectués en Allemagne, en Autriche ou en Suisse alémanique durant la période avril 2010 – mars 2011 à :

**Rectorat de Besançon  
à l'attention de Madame Esra Noris  
DAREIC  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex**

Par ailleurs, sont également éligibles les rapports des stages réalisés entre avril 2009 et mars 2010 et qui n'ont pas été envoyés à l'occasion d'un premier appel à candidature.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous manifesterez à l'égard de cette proposition et pour sa diffusion auprès des enseignants concernés de votre établissement.

Gilbert Michard